



Charte pour Maisons des Amis de la Nature

Introduction

Au fil de presque cent ans, les Fédérations d'Amis de la Nature ont créé un patrimoine de plus de 1 000 maisons. La gamme des installations va du local associatif, par le refuge de montagne simple jusqu'à l'hôtel. La présente Charte décrit les objectifs de nos activités en matière de maisons et sert de fil conducteur commun dans nos rapports entre nous et avec l'extérieur. Les maisons AN sont reconnaissables au logo des Amis de la Nature et à leur appellation.

Charte pour Maisons d'Amis de la Nature

Les Amis de la Nature

Nous sommes un mouvement international démocratiquement organisé qui a pour objectif de créer ou de sauvegarder des rapports durables entre humains et entre l'homme et la nature.

Lieux de rencontres ouverts et internationaux et solidaires

Les maisons AN sont des lieux de rencontres vivants et ouverts. Tous les visiteurs ayant une attitude de base démocratique, tolérante et solidaire sont les bienvenus.

Gestion écologique

L'utilisation durable des ressources et le respect de la nature font partie intégrante des objectifs de notre Fédération. Dans le domaine énergétique, nous essayons dans la mesure du possible de privilégier les énergies renouvelables, nous utilisons des équipements conformes aux normes techniques, permettant des économies d'eau et d'énergie, et nous ne rejetons pas d'eau non épurée dans la nature.

Engagement social

Les familles, enfants et adolescents sont toujours les bienvenus dans les maisons AN. Les groupes défavorisés (par exemple familles monoparentales, handicapés, chômeurs ou citoyens de pays à pouvoir d'achat réduit) ont notre solidarité. Nos prestations tiennent notamment compte de la situation de telles personnes.

Réduction de prix

A travers leurs cotisations, les adhérents des Amis de la Nature fournissent une contribution significative au maintien des Maisons AN ; ils ont droit à une réduction du tarif des nuitées.

Forme et distraction

Des rapports joyeux aux autres et à la nature sont au cœur de nos activités. Dans nos maisons nous voulons créer une ambiance de gaieté, de détente et de vie saine.

Ambiance amicale

Nous voulons surtout que les usagers de nos maisons s'y sentent à l'aise. Nous allons activement à leur rencontre et les traitons tous de manière amicale et prévenante.

Repos et détente

Nous faisons le nécessaire pour que les usagers de nos maisons et l'environnement de celles-ci ne soient pas exposés à des nuisances dues au bruit ou aux gaz d'échappement.

Confort et respect de l'environnement

Nos maisons sont confortables et accueillantes. Dans des régions fragiles, le confort est adapté à un niveau compatible avec l'environnement.

Construction dans le respect des traditions régionales

En ce qui concerne la construction, l'aménagement ou la transformation de nos maisons, nous nous attachons à ce que des matériaux régionaux soient utilisés et que le style des bâtiments corresponde à la tradition régionale. En ce qui concerne l'intérieur des maisons, nous essayons de le rendre fonctionnel et accueillant.

Législation

La législation en matière d'hygiène, de sécurité, de protection contre les incendies, de droit du travail, d'horaires de travail et de protection de l'environnement sont observés strictement.

Travail d'équipe et formation continue

Nos gestionnaires, administrateurs et employés forment des équipes hospitalières et amicales et bénéficient d'une formation continue dans des séminaires. Elles informent les visiteurs sur les activités des Amis de la Nature.

Compléments

a) Maisons gardées, avec hébergement et restauration

Alimentation saine

L'alimentation saine a une place fixe sur nos menus. Des zones sont réservées aux non-fumeurs et il va sans dire que nous attachons une importance primordiale à l'hygiène et à la propreté dans les maisons.

Approvisionnement dans le respect de la durabilité

Notre objectif est que les gestionnaires de nos maisons n'utilisent ni emballages perdus ni produits conditionnés en petites portions. Nous demandons aux usagers de nos maisons d'emporter les déchets. Nous privilégions des produits du terroir susceptibles de promouvoir l'économie locale.

b) Maisons avec fonctions spéciales

Priorité pour le tourisme doux

Dans nos maisons nous essayons de sensibiliser les visiteurs à la nature et à la culture régionales et nous les informons sur les excursions et randonnées possibles aux abords des maisons, ainsi que sur les sentiers et itinéraires existants. Dans la mesure du possible nous proposons aussi des esquisses de cartes et des informations écrites pouvant leur servir de compagnon de route. Les guides de randonnée des Amis de la Nature qui encadrent nos usagers sont des animateurs bien formés. Nous faisons tout notre possible pour entretenir les sentiers, les balisages et signalisations aux abords de nos maisons.

Prêt de matériel sportif (facultatif pour centres de canotage, d'escalade, de cyclisme, etc.)

Dans la mesure où les maisons en disposent, elles proposent du matériel de prêt aux usagers souhaitant pratiquer l'escalade, le canotage ou d'autres activités de loisirs. Les personnes ayant besoin de conseils ou d'instruction dans le sport en question, pourront s'adresser à nos gestionnaires qui les mettront volontiers en rapport avec des moniteurs.

Sécurité et conseils

En montagne ou dans des zones où l'orientation peut être difficile (forêts, régions inhabitées), le personnel des maisons répond aux questions des usagers, concernant les prévisions météorologiques, l'équipement nécessaire et l'orientation. Les maisons gardées disposent de matériel de sauvetage et de premier secours ainsi que des dispositifs nécessaires pour prévenir une ambulance.